TEXTES DE GILLES BRASSARD

Réf. blog de Gilles Brassard (https://conversationsancetres.wordpress.com/) consulté 27-10-2018

40. Elisabeth Hubert, ascendance maternelle

Elisabeth Hubert, fille du roy, épouse Louis Boulduc à Québec le 20 août 1668. Elle déclare être fille de Claude Hubert et d'Isabelle Fontaine, de la paroisse Saint-Gervais de Paris. Dans l'article n° 38, j'ai remonté son ascendance paternelle. Dans celui-ci, c'est son ascendance maternelle que je vais explorer. Le filon n'a pas été simple à dénicher, mais en croisant plusieurs actes du minutier central de Paris, j'ai fini par trouver.

Comme je le disais dans l'article précédent, l'inventaire après décès de son père, Claude Hubert, donne la date de son contrat de mariage avec Isabelle Fontaine, le 8 janvier 1640, mais ne dit rien sur les parents des époux. Le notaire Pierre Gaudin, qui dresse cet inventaire le 21 avril 1677, dit simplement que le contrat a été passé devant Jacques Plastrier et « son compagnon », sans nommer le compagnon. Jacques Plastrier n'a son étude de notaire qu'en 1646; avant cette date, il travaille avec plusieurs notaires, et je n'ai pas encore trouvé quel confrère il a assisté pour ce contrat de mariage.

L'inventaire rapporte cependant une pièce intéressante. Un transport de 350 livres est fait à Claude Hubert et Isabelle Fontaine par Catherine Fontaine, veuve d'Hugues Duclos, et par François Fontaine, enfants majeurs de défunt Claude Fontaine. Ce transport est daté du 7 octobre 1669 et est passé devant Pierre Gaudin, le même notaire. Sur la même page de l'inventaire après décès de Claude Hubert se trouvent trois annotations ajoutées dans la marge parmi lesquelles se trouve le fil qui, en le tirant, permet de retrouver les ascendants d'Isabelle Fontaine.

Quatre

Cinq

Six

Sept

Dix

Huit

[illegible]

La deuxième des ces trois annotations en marge dit ceci:

Item deux expéditions en papier de deux transactions dont l'une passée entre ledit feu sieur Hubert et dame sa veufve d'une part et le sieur Claude Fontaine, père de ladite dame Hubert pardevant Moufle et Le Bert, notaires, le sixième Avril mil six cent cinquante cinq, et l'autre faicte entre ledit feu sieur Hubert, ladite dame sa veufve d'une part et Geneviefve Dubois, veufve dudit sieur Fontaine, d'autre part devant Auvray et Mousnier, notaires, le huictième jour de may mil six cent soixante neuf. (J'ai ajouté la ponctuation pour faciliter la lecture.) (1)

Le père d'Isabelle est maintenant connu de manière certaine, mais rien ne prouve que Geneviève Dubois soit sa mère.

Le 16 juin 1632, dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris est baptisé Jacques de Launay, fils de Jacques et de Marie Fontaine. Sa marraine est Geneviève du Bois, femme de Claude Fontaine, maître apothicaire. (2)

Un acte répond finalement à la question. Le 11 décembre 1668 est dressé devant Bernard Mousnier, notaire, l'inventaire après décès de Claude Fontaine, maître apothicaire épicier à Paris, à la requête de Geneviève Dubois, sa veuve. (3) Parmi les autres requérants, on trouve « *Claude Hubert, procureur au Châtelet de Paris et dame Elizabeth Fontaine sa femme à cause d'elle, qu'il autorise, fille dudit feu sieur Fontaine et de Elizabeth Le Lettier sa femme en premières noces*« . Claude Hubert et Elizabeth Fontaine habitent rue de la Tissanderie, paroisse Saint-Jean-en-Grève. L'inventaire donne le nom des demi-frères et demi-soeurs d'Elizabeth Fontaine, tous enfants majeurs de Claude et de Geneviève Dubois, sa seconde épouse, et également héritiers de leur père:

- Catherine Fontaine, femme de Hugues Duclos, marchand de vins, bourgeois de Paris
- François Fontaine, commis aux gabelles en Guyenne
- Jean Fontaine, « de présent à La Rochelle »
- Jacques Fontaine, commis aux gabelles à Toulon

L'inventaire après décès de Claude Fontaine donne aussi d'autres précieux éléments. Sont inventoriés parmi les titres et papiers du défunt ses deux contrats de mariage. Le second, avec Geneviève Dubois est passé devant Gilles Janot et Jacques Morel le 28 janvier 1624. (4) Le premier, avec Elizabeth Le Lettier, est passé devant les notaires Jacques Parque et Gilles Janot le 28 octobre 1618.

Ce contrat donne le nom des parents des deux époux. Claude de Fontaine est dit fils de feu Jean de Fontaine, marchand boursier gibecier à Paris, et de Suzanne Duchemin, sa veuve, femme en secondes noces d'Estienne de Bray, marchand drapier, bourgeois de Paris. Ysabel Le Lettier est fille de Claude Le Lettier, maître teinturier demeurant rue de la Vieille Pelleterie, paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie, et de feu Ysabel de Baillou. (5)

Le 5 novembre 1636, Michel Moreau, conseiller du roi, prévôt des marchands et lieutenant civil de la ville, prévôté et vicomté de Paris répond à la demande d'Elizabeth Fontaine. Celle-ci, fille mineure de Claude Fontayne, marchand apothicaire épicier, bourgeois de Paris, et de défunte Elizabeth le Lettier, a

obtenu, le 17 octobre de la même année, une lettre d'émancipation de la Chancellerie du Palais. Elle en demande l'entérinement par la réunion de ses parents et amis afin qu'ils donnent leurs avis et conseils. Elle obtient ce qu'elle demandait, à l'exception de ses biens immeubles, qu'elle n'aura pas le droit de vendre ou aliéner tant qu'elle ne sera pas majeure. Son oncle, Jacques de Launay, est à cet effet élu curateur par l'assemblée des parents et amis d'Elizabeth. (6)

L'assemblée est constituée des personnes suivantes:

- Claude Fontayne, son père
- Suzanne Duchemin, « veufve en premières nopces de Jean Fontayne, vivant marchand bourgeois de Paris, ayeulle paternelle »
- Anthoine Fontayne, marchand bourgeois de Paris, oncle paternel
- Pierre Fontayne, marchand bourgeois de Paris, oncle paternel
- Estienne Fontayne, juré mouleur de bois, oncle paternel
- Jacques de Launay, marchand orfèvre et monnayeur, oncle paternel à cause de sa femme (Marie Fontaine)
- Simon Le Lettier, docteur Sergent à la faculté de médecine, oncle maternel
- François Le Lettier, marchand bourgeois de Paris, oncle maternel
- Jacques Porcher, marchand drapier, oncle maternel à cause de sa femme (Maguerite Le Lettier)
- Claude de Baillou, marchand apothicaire, grand-oncle maternel

Claude Fontaine obtient sa maîtrise d'apothicairerie le 12 novembre 1616, et sa maîtrise d'épicerie le 16 novembre de la même année. (7) Au moment de son premier mariage, il demeurait dans la rue des Arcis, paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie. A la fin de sa vie, il habitait rue de la Vieille Monnaie, près du Châtelet et de l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Cette rue est disparue lors de l'aménagement du boulevard de Sébastopol; elle se trouvait à quelques mètres à l'est de l'actuel boulevard, parallèle à lui, entre l'actuelle rue de Rivoli et la rue des Lombards.

Les parents de Claude Fontaine, grand-parents d'Isabelle sont Jean Fontaine, boursier gibecier, et Suzanne Duchemin. Un boursier gibecier fabriquait des bourses, des gibecières et autres objets semblables en peaux. Ce couple eut au moins cinq enfants:

- Claude, l'apothicaire
- Antoine, marchand boursier gibecier, qu'on retrouvera plus loin
- Pierre, marchand
- Estienne, marchand drapier en 1624, puis juré mouleur de bois
- Marie, femme de Jacques de Launay, orfèvre
- Catherine, femme de François de Lavau, marchand mercier-grossier-joaillier au Palais, présent lors du second contrat de mariage de Claude

Les parents de Suzanne Duchemin sont connus par un acte inventorié dans l'inventaire après décès de son second mari. Cet acte, inventorié Trois dans les papiers et titres trouvés après le décès d'Estienne de Bray, parle de la succession du père de Suzanne, feu Claude Duchemin, et nomme sa veuve, Marye de Launay, épouse en secondes noces de Denis Hullot (?). On apprend que Suzanne avait deux soeurs,

décédées toutes les deux, Marye, qui avait été l'épouse de François Cothereau, et Catherine, qui avait été l'épouse de Pierre Pijean. (8)

Claude Le Lettier et Isabelle de Baillou avaient passé leur contrat de mariage le 10 juillet 1594 devant le notaire parisien Valeran de Saint-Fussien. Claude, marchand teinturier en drap demeurant rue de la Pelleterie, est fils de Claude, également marchand teinturier en drap, et de Madeleine Lavache. Ses parents sont tous les deux décédés. Isabelle est fille de Simon de Baillou, marchand bourgeois de Paris, et d'Isabelle Le Conte, demeurant sur la rue de la Verrerie. (9)

L'inventaire après décès de Claude Le Lettier et Elisabeth de Baillou est passé devant le notaire Jean Dupuys le 15 décembre 1628. Le partage de leurs biens entre leurs héritiers se réglera l'année suivante. Leurs héritiers sont:

- Noble homme Simon Le Lettier, docteur en la faculté de médecine
- Laurent Le Lettier, âgé de 16 ans, dont Simon est le tuteur
- Charles Le Lettier, marchand teinturier
- François Le Lettier, émancipé, usant et jouissant de ses droits sous l'autorité de son frère Simon
- Elisabeth Fontaine, fille de défunte Elisabeth Le Lettier, sa mère, représentée par Claude Fontaine, marchand apothicaire épicier, son père
- Marguerite Le Lettier, femme de Jacques Porcher, marchand drapier

Isabelle Fontaine est dite âgée de 9 ans ou environ, ce qui paraît probable étant donnée la date du contrat de mariage de ses parents. (10)

Un autre acte confirme qu'Elisabeth Fontaine est née en 1619. Le 15 avril 1642, elle signe avec son mari un bail avec compromis de vente d'une maison faisant l'angle des rues Saint-Martin et Aubry-le-Boucher, « *appartenant à cause et du propre de ladite Elizabeth Fontaine et à elle advenue et eschue par le partage fait entre elle et ses cohéritiers de la succession desdits Claude Le Letier et Elizabeth Baillou, ses aïeulx…* » (11) Vers la fin de cet acte, le notaire note qu'Elizabeth ne pourra vendre cette maison que lorsqu'elle aura atteint l'âge de la majorité, étant, pour le moment, âgée de 23 ans ou environ. Un avenant à cet acte est ajouté le 1er septembre 1644. Il ratifie la vente de la maison, puisqu'Isabelle déclare avoir atteint l'âge de la majorité le 28 août précédent. Isabelle Fontaine est donc née le 28 août 1619. Lors de sa démarche d'émancipation, elle était âgée de 17 ans.

Pour finir, deux de ces petits détails que j'aime bien. Un lien de parenté d'Elisabeth Hubert avec un autre pionnier de Nouvelle-France, et une transmission étonnante d'un prénom sur 5 générations.

Elisabeth Fontaine a une cousine germaine, Elisabeth, fille d'Antoine Fontaine, marchand boursier gibecier, qu'on a vu plus haut présent lors de l'acte d'émancipation de sa nièce, et de Marie Gastebois. Le fils de cette cousine, Joseph Petit, fils d'elle et d'Henry Petit, partira aussi en Nouvelle-France en 1669, se mariera à Québec le 16 septembre 1675 avec Marie Madeleine Chesnay Lagarenne, avec laquelle il s'installe à Trois-Rivières. Il achètera la seigneurie de Maskinongé. Elisabeth Hubert et Joseph Petit étaient donc cousins issus de germain. Claude Fontaine, l'apothicaire, est présent, en janvier 1654, au conseil de famille qui doit élire le tuteur et le subrogé tuteur des enfants de Henry Petit et de défunte Elisabeth Fontaine, dont Joseph. Claude est présent à titre d'oncle maternel.

Elisabeth Hubert a rompu une longue chaîne en ne prénommant pas une de ses filles Isabelle ou Elisabeth. De fille en mère, on peut remonter jusqu'à une de ses arrière-arrière grand-mère, et elles s'appellent toutes Isabelle ou Elisabeth, les deux prénoms étant à peu près interchangeables à l'époque, comme on le voit au fil des actes. Elisabeth Hubert est fille d'Isabelle Fontaine, elle-même fille d'Elisabeth Le Lettier, elle-même fille d'Isabelle de Baillou, elle-même fille d'Isabelle Le Conte.

Voici la grille d'ascendance maternelle d'Isabelle Hubert, telle que je peux l'établir aujourd'hui.

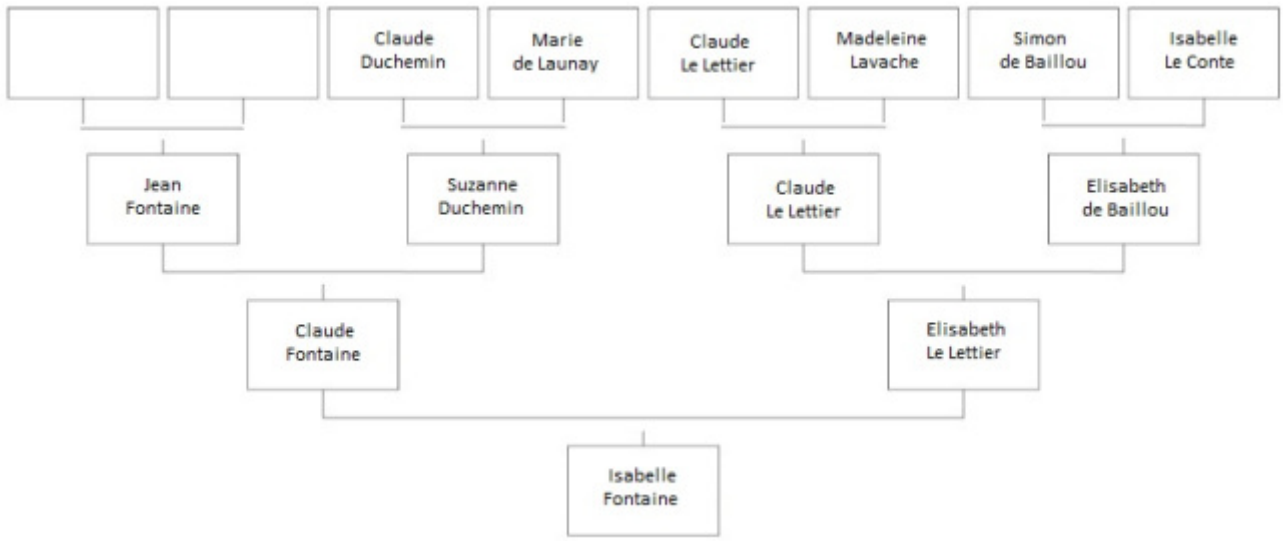

OBJ

Notes:

(1) Inventaire après décès de Claude Hubert, Archives Nationales de Paris, minutes du notaire Pierre Gaudin MC/ET/V/155
(2) Fonds Laborde
(3) Archives Nationales de Paris, minutes du notaire Bernard Mousnier MC/ET/CXII/126
(4) AN de Paris, minutes du notaire Jacques Morel MC/ET/XLII/65
(5) AN de Paris, minutes du notaire Gilles Janot MC/ET/LVII/28
(6) An de Paris, Registre des tutelles Y//3903/B juillet à décembre 1636
(7) Christian Warolin, Les apothicaires et la maîtrise d'épicerie à Paris. I. Deux listes de réception en 1655 et en 1671, article paru dans la Revue d'Histoire de la Pharmacie, N° 286, année 1990, pp 295-302
(8) An de Paris, minutes du notaire Etienne Paisant MC/ET/LXVI/152
(9) AN de Paris, minutes du notaire Valeran de Saint-Fussien MC/ET/XCIX/55
(10) AN de Paris, minutes du notaire Jean Dupuys MC/ET/XXXIV/46
(11) AN de Paris, minutes du notaire Guillaume Le Roux MC/ET/XX/243

38. Elisabeth Hubert, fille du roy

J'ai parlé, dans l'article no 9 du 5 avril, de l'ascendance de Gillette Pijart, mère de Louis Boulduc, procureur du roi en la prévôté de Québec. Je vais m'intéresser dans celui-ci à la famille de l'épouse de Louis, Elisabeth (ou Isabelle) Hubert, fille de Claude et d'Elisabeth Fontaine, de la paroisse Saint-Gervais de Paris, selon la déclaration d'Elisabeth lors de son mariage à Québec, le 20 août 1668. J'ai pu remonter quelques générations dans son ascendance paternelle.

Par différents actes, on sait qu'Elisabeth Hubert était cousine d'Anne Thirement, toutes les deux filles du roy. Anne était fille de Jacques Thirement et de Marie Hubert, elle-même fille de Claude Hubert et de Marie Soly. Anne épouse à Québec Jean-Baptiste de Peiras, qui deviendra membre du Conseil Souverain de Québec. Elisabeth Hubert est marraine d'Elisabeth de Peiras, fille de Jean-Baptiste et d'Anne Thirement. Anne Thirement est marraine de Marie Anne et d'Ursule Boulduc, filles de Louis Boulduc et d'Elisabeth Hubert.

Lors des discussions et délibérations du Conseil au sujet des faits reprochés à Louis Boulduc, qui causeront sa perte et son retour en France, Jean-Baptiste de Peiras devra se retirer des délibérations parce qu'il était parent de Louis Boulduc, cette parenté aurait pu influencer son jugement. (1)

Claude Hubert et Elisabeth Fontaine s'épousent par contrat de mariage passé le 18 janvier 1640 devant le notaire Jacques Plastrier. La date de ce contrat est tirée de l'inventaire après décès de Claude Hubert, procureur au Châtelet, fait devant le notaire Pierre Gaudin le 21 avril 1677. Cet acte donne une image de la famille de Claude Hubert et d'Elisabeth Fontaine. L'inventaire est dressé à la requête d'Elisabeth, tutrice de Marguerite et Jean Hubert, mineurs en 1677. Charles Hubert, qui vit avec sa mère, est subrogé tuteur de ses frères et soeurs. Claude Cartier est présent comme époux de Marie Hubert. César Brelat, substitut au Châtelet de Paris, représente Jacques Advenier et Geneviève Hubert, absents.(*) Louis Boulduc, procureur du roi en Canada et son épouse Elisabeth Hubert sont présents. Claude Hubert et Elisabeth Fontaine ont donc eu au moins 6 enfants: Marguerite, Jean Baptiste, Charles, Marie, Geneviève et Elisabeth. (2)

Claude Hubert, père d'Elisabeth est donc frère de Marie, épouse de Jacques Thirement. Un acte donne une idée précise de la famille de Claude Hubert et de Marie Soly, leurs parents, et confirme ce qu'on savait de la famille de Claude Hubert et d'Elisabeth Fontaine. Le 27 décembre 1692 est déposé devant Jacques Morlon, notaire à Paris, un acte passé sous seing privé le 14 août 1688 et qui règle le partage des biens d'Alexis Pierre Hubert, « vivant conseiller du Roi, substitut de Messieurs les procureurs généraux au Parlement de Metz et Chambre Royale de Paris ». Les personnes présentes sont:

- Marguerite Hubert, veuve de Gabriel Chicot, en son vivant avocat au Parlement
- Madeleine Hubert, veuve de Jacques Paul de Malon, écuyer, conseiller et secretaire du roi, en son nom et par procuration pour Nicolas Hubert, conseiller du Roi, contrôleur ordinaire des guerres
- Gabriel de Tillières, avocat au Parlement, au nom et comme fondé de procuration d'Antoine Hubert, conseiller du Roi, juge et garde royal de la Monnaie à Bayonne
- Charles Cartier, avocat au Parlement, au nom et comme fondé de procuration de Geneviève Hubert, épouse de Pierre Advenier, seigneur des Préaux

- Charles Baltazard Hubert, bourgeois de Paris, Jean Baptiste Hubert, commis de l'extraordinaire des guerres, Marie Hubert, femme non commune de biens avec Claude Cartier, avocat au Parlement, Louis Bolduc, conseiller et procureur du Roi pour la ville de Québec en Canada et Elisabeth Hubert sa femme, Marguerite Hubert, fille majeure et jouissante de ses biens
- Elisabeth Thirement, fille majeure et jouissante de ses biens, fille de feu Jacques Thirement, vivant conseiller du Roi, commissaire ordinaire des guerres et Marie Hubert sa femme (Anne Thirement, soeur d'Elisabeth n'est pas nommée parmi les héritiers, étant morte en 1679 à Québec) .

Les biens d'Alexis Pierre Hubert sont partagés en 6 parts, une pour chacun de ses frères et soeurs vivants et pour les enfants héritiers de ses frère et soeur décédés.

Marguerite, Madeleine, Nicolas et Antoine Hubert sont héritiers chacun pour une part en tant que soeurs et frères du défunt. Geneviève, Charles Baltazard, Jean Baptiste, Marie, Elisabeth et Marguerite Hubert sont héritiers ensemble d'une part en tant qu'ils représentent leur père décédé, Claude Hubert, frère du défunt. Elisabeth Thirement est héritière de la dernière part, représentant sa mère décédée, Marie Hubert, femme de Jacques Thirement, soeur du défunt. Claude Hubert et Marie Soly ont donc eu au moins sept enfants, Alexis Pierre, Marguerite, Madeleine, Nicolas, Antoine, Claude et Marie. (3)

Le grand-père paternel d'Elisabeth, Claude Hubert, » commis de monsieur le garde général de l'artillerie de France », et Marie Soly passent leur contrat de mariage le 6 décembre 1609 devant le notaire parisien Claude Levoyer. Claude Hubert y est dit fils de noble homme Me Loys Hubert, chirurgien et valet de chambre ordinaire du roy, et de Denise Rodier. Marie Soly est fille d'Henry, commissaire examinateur au Châtelet de Paris, et de Marie Lambert. (4)

Le 13 novembre 1623, Claude Hubert ratifie un acte passé devant Fiacre Jutet par sa mère, Denise Rodier, et il est dit commis et visiteur général des traites foraines de Normandie. (5) Le 26 mars 1625 devant Claude Levoyer, Claude Hubert règle avec sa soeur Marie, épouse de François Mouchart, le partage de rentes qu'ils tiennent de leur défunte mère, Denise Rodier. Dans cet acte, Claude Hubert est dit » recepveur des traittes foraines au bureau de Calais ». (6) Claude sera plus tard greffier en chef (2 avril 1648, acte de donation de Joseph Soly à sa soeur Marie (7)) puis doyen des greffiers de la chambre civile et police du Châtelet de Paris (11 et 24 janvier 1649, acte d'exhérédation de leur fils Antoine). Exhéréder signifie deshériter. Claude Hubert et Marie Soly sont décédés après le 24 janvier 1649, date de cet acte d'exhérédation. (8)

Claude Hubert, fils de Louis et de Denise Rodier, est baptisé le 26 mars 1579 à l'église Saint-Jean-en-Grève de Paris. (9) Le couple baptise un autre fils, Nicolas, dans la même église le 18 mars 1583 (10). Marie Soly, sa future épouse, est baptisée dans la même église le 24 août 1588. L'église, démolie entre 1797 et 1800, se situait entre l'Hôtel de ville et l'église Saint-Gervais. Son emplacement est maintenant occupé par le nouvel Hôtel de Ville de Paris, reconstruit et agrandi après l'incendie de 1871.

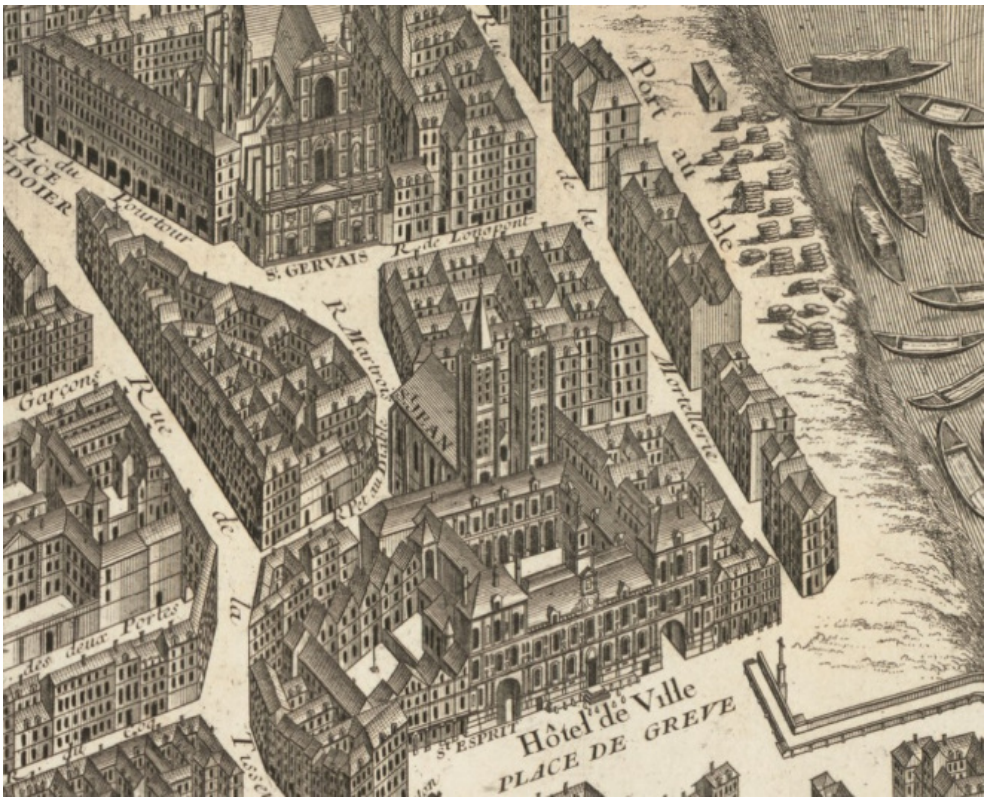

Détail du plan de Turgot par Louis Bretez, 1739. On y voit, juste derrière l'Hôtel de Ville, l'église Saint-Jean-en-Grève, et juste derrière elle, l'église Saint-Gervais. Ces deux paroisses ont été celles de la famille Hubert pendant longtemps. Elisabeth déclare venir de Saint-Gervais, et son grand-père, Claude, est baptisé à Saint-Jean-en-Grève.

Louis Hubert, dans quelques actes, est dit chirurgien ordinaire du roi, chirurgien juré au Châtelet de Paris. Il est décédé avant le 13 novembre 1623. Dans un acte daté de ce jour, Denise Rodier est dite sa veuve. (5)

Louis Hubert est fils de Richard, chirurgien du roi. L'information est tirée d'un livre attribué à Eugène de Sainte-Beuve, et qui parle dans une des lettres qu'il contient, des origines normandes de sa famille et de l'installation à Paris de Jehan de Sainte-Beuve dans la première moitié du XVIè siècle. (11)

Marie Rodier est fille d'Estienne Rodier, barbier chirurgien, et de Perrette de Sainte-Beuve. Dans un acte du 14 juillet 1571 passé devant Eustache Goguier, notaire à Paris, Richard Hubert et Perrette de Sainte-Beuve vendent le tiers d'une maison sise rue Saint-Jacques au nom de Marie Rodier, fille de defunt Estienne Rodier et de Perrette de Sainte-Beuve. (12) Perrette est elle-même fille de Jehan de Sainte Beuve, apothicaire, et de Claire du Clou. Cette information est donnée dans un acte du 10 mai 1572, où Perrette règle le partage de rentes venant de l'héritage de ses parents avec sa soeur Marie et son frère Jacques. (13) Dans cet acte, Richard Hubert est dit « Chirurgien du Roy et de Monseigneur » (le frère du roi).

Perrette de Sainte Beuve épouse en secondes noces, à une date inconnue pour l'instant, Richard Hubert, lui-même veuf, père de Louis.

Un frère de Louis , Ambroise Hubert, qui vit à Senlis, y épouse Marguerite Durand le 6 mars 1594. Il est dit fils de Richard Hubert, chirurgien ordinaire du roi, et de Marye de la Noue. (14) Marye est peut-être aussi la mère de Louis. La famille de la Noue comptait des barbiers chirurgiens dans ses rangs, dont Mathurin, Antoine et Jérome, tous les trois chirurgiens du roi à la même époque.

Je me demande si Ambroise Hubert n'avait pas eu comme parrain Ambroise Paré, ami de son père.

L'illustre Ambroise Paré, chirurgien du roi qui, à la Renaissance, fit faire de grands progrès à la médecine et à la chirurgie, parle, dans ses Oeuvres Complètes, de Richard Hubert. Il dit de Richard qu'il était « Chirurgien ordinaire du Roy (duquel le renom est assez conneu) ». Un jour qu'ils allaient ensemble soigner un malade, le cheval de Paré prit peur alors qu'ils devaient monter sur un bateau pour passer une rivière.

« *…. ie luy donnay d'une houssine sur la croupe, dont la beste stimulée me rua un tel coup de pied, qu'elle me brisa entièrement les deux os de la iambe senestre, à quatre doigts au dessus de la iointure du pied. Ayant reçu le coup, et craignant que le cheval ne me ruast de rechef, ie demarchay un pas: mais soudain tombant en terre, les os ja fracturés sortirent hors, et rompirent la chair, la chausse, et la botte, dont ie sentis telle douleur qu'il est possible à l'homme d'endurer.*

ie: je, *houssine*: baguette flexible de houx ou de tout autre arbre, qui sert à faire aller un cheval ou à battre des habits, des meubles, etc. (Littré), *iambe senestre*: jambe gauche, *iointure*: jointure, *ja*: déjà,

Paré fut transporté dans une maison du village voisin, on le lava sur ses instructions, pendant qu'on lui confectionnait un pansement fait de blanc d'oeuf, de farine de froment, de suie du four et de beurre frais fondu. Il demande ensuite à Richard Hubert de ne pas l'épargner, d'oublier leur amitié et de le soigner comme il l'aurait fait d'un inconnu.

« *Sur tout, ie priay maistre Richard Hubert, ne m'espargner non plus que si j'eusse esté le plus estrange du monde en son endroit: et qu'en réduisant la fracture, il mist en oubli l'amitié qu'il me portait. D'avantage l'admonestay (ores qu'il sceust bien son art) de tirer fort le pied en figure droite, et que si la playe n'estait suffisante, qu'il l'accreust avec un rasoir, pour remettre plus aisément les os en leur position naturelle: et qu'il recherchast diligemment la playe avec les doigts, plustost qu'avec autre instrument (car le sentiment du tact est plus certain que nul autre instrument) pour oster les fragmens et pièces des os, qui pouvaient estre du tout séparées: mesmes qu'il exprimast et feist sortir le sang qui estoit en grande abondance aux environs de la playe: et qu'il me bandast et situast la iambe ainsi qu'il scavait… » (15)*

sceust: sut, *accreust*: du verbe accroître, *recherchast*: explorer, *exprimast*: exprimer signifie faire sortir un liquide par pression

Figure d'vne iambe rompue auec playe.

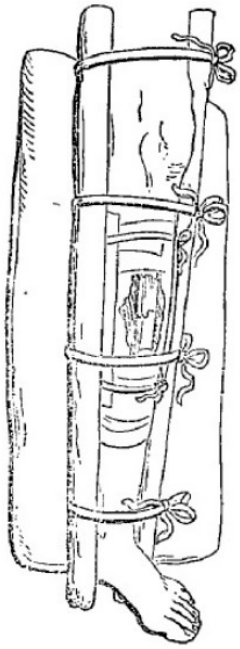

Dessin contenu dans les oeuvres complètes d'Ambroise Paré, pour illustrer la façon de soigner, bander et immobiliser une jambe rompue avec plaie. Le dessin rappelle évidemment la mésaventure qu'il avait vécu, bien que sa propre plaie se trouvait plus proche de la cheville.

Pour finir, voici la grille d'ascendance paternelle d'Isabelle Hubert telle que je peux l'établir aujourd'hui.

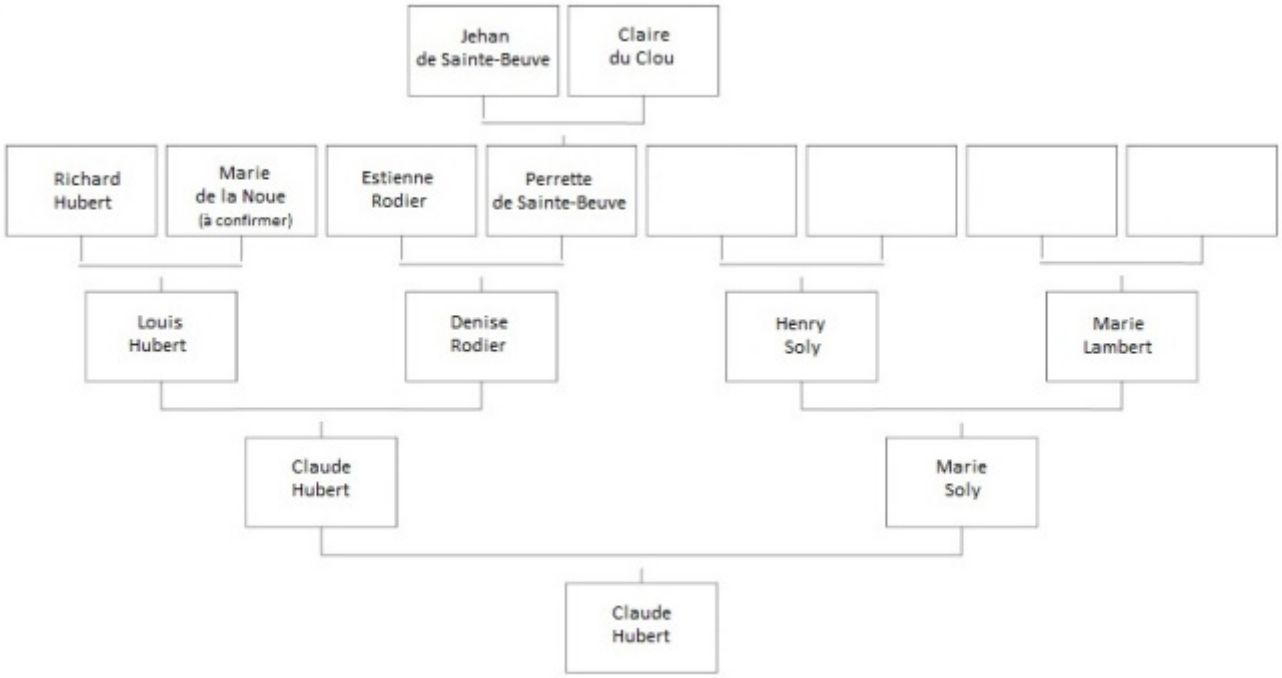

Notes:

(1) Banq (Bibliothèque et Archives Nationales du Québec) Fonds Conseil souverain, jugements et délibérations, TP1,S28,P2624
(*) Dans l'inventaire après décès de Nicolas Hubert, fils de Claude et de Marie Soly, Geneviève Hubert est dite « veuve de Pierre Avenier, sieur des Préaux, demeurante à Sérilly, province de Bourbonnais ». On trouve effectivement l'acte de mariage de Pierre Advenier, sieur des Peryneaux (ou Pergneaux) avec Geneviève Hubert dans les registres de Cérilly, dans le département de l'Allier. Ils se marient le 9 mai 1667. Les parents de Geneviève sont nommés: Maître Claude Hubert, procureur au Châtelet de Paris et Isabelle Fontaine. Archives départementales de l'Allier, 44 E-DEPOT GG9 Cérilly BMS 1667-1673.
(2) Archives Nationales de Paris, Minutes du notaire Pierre Gaudin, MC/ET/V/155. Cet inventaire après décès a été relevé par Jean-Paul Macouin dans son ouvrage Les familles pionnières de la Nouvelle-France dans les archives du Minutier central des notaires de Paris, diffusé sur Internet par la Société de recherche historique Archiv-Histo, 2016.
(3) AN de Paris, Minutes du notaire Jacques Morlon, MC/ET/V/221. J'ai découvert l'existence de cet acte sur la base généalogique dOlivier Jeannot sur Généanet.
(4) AN de Paris, Minutes du notaire Claude Levoyer, MC/ET/XII/39
(5) AN de Paris, Minutes du notaire Fiacre Jutet, MC/ET/VIII/614
(6) AN de Paris, Minutes du notaire Claude Levoyer, MC/ET/XII/54
(7) AN de Paris, Insinuations du Châtelet de Paris, Y//186
(8) AN de Paris, Minutes du notaire Jean de Monhénault, MC/ET/XXVI/74
(9) Gallica, VOLUMES RELIES du Cabinet des titres : recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques. Extraits, faits par Guiblet et autres généalogistes, des registres de baptêmes, mariages et enterrements de diverses paroisses de Paris. (XVe-XVIIIe siècle). IV Paroisse de Saint-Jean-en-Grève. Vue 54/542, page de gauche.
(10) Idem, vue 61/542, page de droite.
(11) Jacques de Sainte – Beuve , docteur de Sorbonne et professeur royal : étude d'histoire privée, contenant des détails inconnus sur le premier jansénisme, Ed. Auguste Durand, Paris, 1865, Lettre II, p.29.
(12) AN de Paris, Minutes du notaire Eustache Goguier, MC/ET/CXXII/39
(13) AN de Paris, Minutes du notaire Eustache Goguier, MC/ET/CXXII/40
(14) AN de Paris, Insinuations du Châtelet de Paris, Y//133
(15) Gallica, Oeuvres complètes d'Ambroise Paré. Tome 2 / revues et collationnées sur toutes les éditions avec les variantes […], accompagnées de notes historiques et critiques et précédées d'une introduction sur l'origine et les progrès de la chirurgie en Occident du sixième au seizième siècle et sur la vie et les ouvrages d'Ambroise Paré par J.-F. Malgaigne, J.-B. Baillière éditeur, Paris, 1840-1841, pp 328-332.